

6. Le retour du phénix en Libye

A.SE (AVEC L'EIC)

Précisément, les dirigeants de Nexa décident aussi de rejouer en 2020 une ultime partie de poker en terres libyennes. Des documents en notre possession démontrent ainsi une volonté de livrer plusieurs produits à l'un des protagonistes de la guerre civile qui mine le pays depuis des années : le général Khalifa Haftar, chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), qui détient actuellement le contrôle sur l'est du pays et dont les troupes sont accusées d'exactions. Isolé sur la scène internationale, mais soutenu par Macron.

Un contrat portant sur la vente de technologie d'interception tactique sera conclu avec l'un des hommes de main de Haftar, en violation de l'embargo sur les ventes d'armes à la Libye voté par le conseil de sécurité de l'ONU en février 2011. Le nom de code du projet laisse songeur, vu le passif d'Amesys dans le pays : « Phénix ».

Reste à trouver une ruse qui permettra d'expédier la marchandise. L'embargo complique tout, mais Stéphane Salies est opiniâtre. Le 21 mai 2021, il contacte Kay Höfte, avocat allemand ayant déjà audité les procédures d'exportation de Nexa en 2015.

Livraison bloquée

« Nous avons une requête d'un super mauvais pays », lui annonce-t-il, selon un rapport d'écoute judiciaire. « Je voulais savoir si c'était tout à fait interdit ou qu'elles étaient nos options. » Le juriste tente de le refroidir : « Tu sais qu'on ne traite pas avec les pays contre lesquels un embargo sur les armes a été imposé. »

Salies, lui, n'en démord pas. Il reviendra quatre jours plus tard à la

charge en proposant un schéma de livraison complexe par l'intermédiaire d'Ames à Dubaï. Visiblement, la livraison n'aura malgré tout pas lieu. En audition, le patron de Nexa évoquera du moins le blocage de la marchandise dans un hangar aux Emirats.

À la suite de ces découvertes, les juges d'instruction français ont voulu élargir le champ de leurs investigations à la violation de l'embargo libyen, sans obtenir l'autorisation pour le faire. Le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire aurait pour cela dû signer une plainte. Ce qu'il n'a pas fait. Après neuf mois d'attente, les magistrats ont finalement obtenu, en mars 2022, l'élargissement de l'enquête à un délit moins grave, ne nécessitant pas l'accord ministériel : « l'exportation sans déclaration de marchandises prohibées ».

Contacté au travers de son porte-parole Ahmad al-Mesmari, Khalifa Haftar n'a pas répondu à nos questions.

Stéphane Salies invoque pour sa part le « secret des affaires » et reste vague sur le contrat passé avec Haftar. Interrogé sur ses conversations avec son avocat, il indique avoir simplement voulu « trouver une solution pour pouvoir livrer légalement », rappelant que les équipements visés « sont dans un hangar » à Dubaï « en attendant les licences d'export pour pouvoir livrer ».

Les Emirats arabes unis, eux, « réfutent fermement toute allégation concernant la facilitation de la vente de systèmes de surveillance à n'importe quel pays », rétorque enfin un officiel émirati à la suite de questions soulevées par l'EIC. « Les Emirats arabes unis ont toujours respecté et vont continuer de respecter les sanctions déterminées par les Nations unies. »

7. « PredatorGate »

A.SE (AVEC L'EIC)

En dépit des succès commerciaux, et tandis que l'étai se resserre sur Nexa au début du mois de juin 2021, des tensions entre Français et Israéliens semblent éclater au sein du consortium, comme le révèlent des écoutes téléphoniques. Dans le cadre d'une discussion avec son lieutenant Renaud Roques, le boss de Nexa Stéphane Salies évoque même la recherche de nouveaux partenaires. Il cite notamment un certain « N », acteur visiblement israélien dont il doute cependant de la fiabilité.

« - Non dans ce pays-là, ils sont tous pareils, c'est un enfer.

- Je sais quel livre je vais t'offrir à ton prochain anniversaire.

- C'est quoi ?

- Je ne sais pas, un truc qui commence par "Mein..." »

Interrompue par un rire à l'évocation de l'ouvrage antisémite d'Adolf Hitler, la conversation reprend. Les deux cadres se devant bien d'admettre qu'à l'heure actuelle, même si les conditions du partenariat ne leur semblent pas optimales, Nexa ne peut se permettre d'être lâchée par Intellexa. « Demain ils nous ferment les robinets on est mal », reconnaît Salies. « C'est chaud. »

Les pontes de Nexa/Ames n'auront guère plus de temps pour prospecter de nouveaux partenaires. Moins de trois semaines plus tard, ils sont auditionnés en garde à vue.

Les problèmes des Français avec la justice n'empêcheront cependant pas Intellexa de continuer à tisser sa toile, notamment en Europe. Et plus précisément en Grèce, où Dilian a par ailleurs fondé en mars 2020, après ses déboires chypriotes, Intellexa S.A, société éponyme de l'alliance qu'il a nouée avec Nexa.

C'est aussi de ce pays que partira le plus gros scandale visant Intellexa à ce jour.

En mars 2022, le journaliste d'investigation grec Thanasis Koukakis, collaborateur de CNN et du *Financial Times*, se voit confirmer par le Citizen

Lab que son smartphone a été infecté par Predator. Lui aussi a cliqué sur un lien reçu par SMS. Peu de temps après, Nikos Androulakis, eurodéputé et actuel leader du parti socialiste grec (Pasok), était lui aussi ciblé par une tentative d'infection similaire.

La mèche d'un scandale grec vient d'être allumée. Son nom va contribuer à populariser grandement celui du *spyware* d'Intellexa : « PredatorGate ». Rapidement, le feu s'étend jusque sous la chaise du Premier ministre conservateur Kyriakos Mitsotakis, dont l'une des premières actions entreprises après sa montée au pouvoir fut de placer directement les renseignements grecs (EYP) dans le giron de son cabinet, qui plus est dirigé par son neveu.

Des révélations de Reporters United, partenaire grec de l'enquête « Predator Files », mettront en lumière courant 2022 le fait que l'EYP a bien mis sous écoute Koukakis à partir de juin 2020. Mais aussi des liens entre le neveu (et chef de cabinet) de Mitsotakis et Intellexa. Celui-ci démissionnera peu de temps après, de même que le chef des renseignements grecs.

En décembre 2022, les enquêteurs grecs réalisent une descente dans ses locaux à Athènes. Tandis qu'au printemps dernier, l'autorité nationale de protection des données déclarait que 92 citoyens grecs avaient pu être identifiés comme des cibles de Predator.

Mais ce n'est là qu'un chapitre du scandale grec. Des révélations médiatiques successives feront remonter à la surface fin 2022 l'existence de licences d'exportation accordées par les Affaires étrangères pour la vente de Predator vers deux destinations sensibles : Madagascar et le Soudan. Pour Madagascar, celles-ci ont été directement accordées à Intellexa S.A. en novembre 2021.

Le jeune parquet européen (EPPO, actif depuis 2021) a ouvert, selon le média Euractiv, une enquête autour du « PredatorGate ». Sollicité par l'EIC, celui-ci refuse néanmoins de confirmer et de commenter.

8. L'héritage d'Intellexa

A.SE (AVEC L'EIC)

Depuis septembre 2021, une version revue du Règlement européen encadrant les exportations en matière de biens à double-usage (des biens sensibles pouvant cependant être détournés à des fins militaires, incluant les technologies de cybersurveillance) stipule que si un Etat (ou un exportateur) dispose d'indices selon lesquels un outil de cybersurveillance en passe d'être exporté pourrait être utilisé pour violer les droits humains, cette exportation doit être soumise à autorisation. L'idée sous-jacente étant de bloquer ces exportations en cas de risque avéré.

En mai dernier, le rapport final de la commission d'enquête Pega, mise sur pied en 2022 dans la foulée du scandale Pegasus, estimait cependant qu'à ce stade, ce cadre n'était pas correctement mis en pratique. « Et dans certains pays, même, de manière délibérée. » L'exemple des licences accordées par la Grèce à Intellexa, à peine deux mois après son entrée en vigueur, tend à lui donner raison.

Nexa jette l'éponge, sauf à Dubaï

Les dirigeants de Nexa Technologies, eux, ne semblent pas de cet avis. Sur le site internet de la société française, ces derniers annonçaient au printemps 2022 la cessation de toutes les activités

de Nexa (désormais rebaptisée RB42) à l'exception de celles relevant du domaine de la « cyberdéfense ». Tout en se disant écrasés par un cadre réglementaire en matière de « contrôle aux exportations » jugé trop insécurisant.

Dans une réponse fournie à l'EIC, Stéphane Salies et Olivier Bohbot assurent qu'Ames est « en cours de cessation d'activités » et que son activité serait « en chute libre ». Ils indiquent par ailleurs toujours contrôler la société Trovicor et confirment que « celle-ci est bien active ».

Une visite à Dubaï en septembre a permis de constater que les deux entreprises occupaient encore les mêmes bureaux au 9^e étage d'une tour. D'après des vérifications effectuées par l'EIC, Ames et Trovicor ont toutes deux récemment renouvelé leur *business licence* auprès des autorités locales.

Serveurs fermés

La vie d'Intellexa n'est pas non plus un long fleuve tranquille. Durant l'été 2023, le département du Commerce des Etats-Unis annonçait l'inscription de Cytrox et Intellexa sur sa fameuse *entity list*, limitant l'accès au marché américain pour ces entreprises.

Selon Donncha O' Cearbhaill, chef du Security Lab d'Amnesty International dont l'équipe s'attache depuis des mois à traquer les activités de Predator, il y

aurait par ailleurs du mouvement en cours chez Intellexa. « Intellexa s'efforce manifestement de fermer les serveurs d'infection Predator, depuis qu'ils ont appris que leur logiciel espion et leurs campagnes d'attaque ont été mis à nu. Plus de 70 % des serveurs Predator suivis ont été mis hors ligne depuis la mi-septembre. » Une temporalité qui colle avec les dates d'envoi de questions par l'EIC aux cadres et actionnaires d'Intellexa.

Tal Dilian et ses principaux partenaires n'ont pas donné de suite aux questions soulevées par *Le Soir* et à l'EIC dans le cadre des Predator Files.

Nouveaux abus en Egypte

Là où Predator a été livré, des abus continuent. Sur base de découvertes établies par le Citizen Lab, le média arabophone Mada a révélé en septembre que le téléphone du politicien égyptien Ahmed Tantawi, candidat pour les prochaines élections, avait été ciblé par Predator. Plus tard au cours du mois, des dizaines de membres de son équipe de campagne ont été arrêtés.

D'après un nouveau rapport sur le point d'être publié par Amnesty International, et auquel l'EIC a pu avoir accès en premier, des éléments sérieux indiquent que Predator serait par ailleurs activement utilisé au Kazakhstan, en Mongolie, au Vietnam et en Angola.

saoudite

saoudite. Le catalogue de produits cité dans le document mentionne notamment : « Systèmes d'intrusion et d'intrusion wifi comprenant des trojans (logiciels malveillants d'infiltration, NDLR) ainsi que des solutions d'infection. » Un descriptif de produit rappelant furieusement Predator et Alpha-Spear.

« Un peu n'importe quoi, entre Bezos et Khashoggi »

Tant pis si, comme le démontre un extrait de conversation mise sous écoute entre Stéphane Salies et Renaud Roques (numéro 3 de Nexa), les cadres français sont bien conscients du fait qu'entre les mains des autorités saoudiennes de telles armes peuvent causer de terribles ravages. « Regarde ce qui s'est passé en Arabie saoudite. Ils ont quand même fait un peu n'importe quoi, entre Bezos et Khashoggi », évoque Stéphane Salies.

À la suite des perquisitions chez Nexa, les juges d'instruction ont demandé par deux fois que le périmètre de leur enquête puisse être étendu à des possibles faits de « complicité de torture en Arabie saoudite ». Leurs requêtes ont cependant été rejetées par le procureur, bien qu'il leur ait été accordé l'autorisation de poursuivre leurs recherches sur base des documents saisis.

Sollicités au sujet de ces éléments, l'Elysée et Alexandre Benalla n'ont pas répondu. Stéphane Salies et Olivier Bohbot indiquent qu'ils n'ont pas rémunéré Alexandre Benalla ni signé de contrat grâce à lui.

© MEDIAPART/SIMON TOUPET.

